

+



COMITE DIRECTEUR REUNION DU 11 OCTOBRE 2021 PROCES VERBAL N°2 SAISON 2021.2022

Président : Jérôme BOSCARI

Membres : Marie Line BALDASS, Christelle BOSCARI, Guillaume BOUTINES, Chrystelle CANCHO, Jean Yves ARRIGONI, Didier BREIL, Antonio CARRASCO, Philippe COLLADO, Alain CORONADO, Corentin DACOSTA Jean Pierre FAURE, Michel LEPKOWICZ, Alexandre TROJET, Nicolas NEZRY, Jean Jacques ROYER, Daniel RONZE, Eric SAMARA, Jean Claude SOLETO, Dany SOWINSKI,

Absents excusés : Nicolas SOBECK

Cette réunion c'est déroulé avec le respect des consignes sanitaires.
Ouverture de la séance à 18h50 par Jérôme BOSCARI

Approbation Procès-Verbal.....

Approbation du PV no 1 du 30/08/2021 publié le 09/09/2021 et du PV de l'AG du 28/06/2021 publié le 12/10/2021 prononcée à l'unanimité.

Info du Président.....

Le Président après un mot de bienvenue adressé à toutes les membres du CD.

Présentation de Thomas GARCIA qui intègre le district pour 2 ans en alternance avec son école AMOS TOULOUSE et sera chargé plus particulièrement de la communication de l'événementiel du développement des nouvelles pratiques en concertation avec les élus et les techniciens du district.

POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cette réunion ayant pour but de présenter le bilan comptable Mr MARENCO commissaire aux comptes fait un détail approfondi de ce bilan et après plusieurs questions sur différents points

Le bilan est adopté à l'unanimité par tous les membres présents.

Mr LEPKOWICZ trésorier général du district adresse également ses remerciements à Brigitte (salariée) pour sa disponibilité lors de la préparation de ce bilan.

Après la présentation par le secrétaire général des modifications de la composition des commissions du district celles-ci sont adoptées.

Rappel tous les membres de commissions doivent s'acquitter de la cotisation de la licence pour un montant de 20€. Un point sera fait par chaque responsable de commission (la cotisation pour les membres de la CDA et de la commission jeunes est gratuite).

Suite à un constat ou les réunions organisées par le district trop de club sont absent et sans excuses le CD décide à l'unanimité que suite à une convocation officielle sur la messagerie du club (séniors, jeunes, féminines, arbitres) une sanction financière de 100€ sera portée au débit du club.

Un défibrillateur fixe est installé au district. Le défibrillateur portable a été remis en état de fonctionnement et est disponible pour toutes les manifestations qui se dérouleront à l'extérieur du district

POLE EVENEMENTIEL ET COMMUNICATION.....

L'AG d'hiver se déroulera au domaine de MONTELS le 20/11/2021 sur un format différent avec plusieurs ateliers qui seront mis en place.

*

La soirée des bénévoles sera organisée courant janvier ou février 2022 à MONTECH.

POLE SPORTIF ET TECHNIQUE.....

Organisation Sportive

Le bureau directeur du district réuni le 02/10/2021 suite à plusieurs réunions avec les clubs ont décidé d'apporter des modifications à l'article 9 des règlements des championnats séniors district pour la saison 2021/2022 :

Les sanctions prévues qui étaient les suivantes :

-Interdiction d'accession

-Amende fixée à l'annexe 5 des règlements généraux

Ces sanctions quelles soit administrative ou financière sont supprimées pour la saison 2021/2022 pour les clubs dont les équipes séniors 1 évolue en championnat départemental du district du TARN et GARONNE. (Ces modifications ne s'appliquent pas pour les clubs dont les équipes séniors 1 évolue en championnat ligue).

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Mr SOLETO responsable coupe et championnat suite aux grosses différences dans les catégories U15 et U17 fait par d'une modification pour la suite des championnats pour qu'il y est le moins de disparités entre les équipes et que nous ayons le moins possible de score fleuve. Ceci après explication de sa part est adopté par les membres présents.

POLE FORMATION MISE EN AVANT DES VALEURS SOCIETALES

Commission déploiement des Services civiques

Mme BALDASS fait un point sur les services civique à ce jour 51 contrats sont validés.

Commission des bénévoles

Challenge GROUPAMA :

Les compétitions pour la saison précédente n'ayant pas eu lieu ce challenge sera attribué aux meilleurs clubs, sur les 5 années précédentes.

Seront récompensés :

D1 LARRAZET/GARGANVILLAR

D2 BRESSOLS 2

D3 AUCAMVILLE

D4 CAZES 3

Féminines CAUSSADE

SAINT NICOLAS

MONTECH 2

MONTBETON/LACOURT

ESCATALENS

Ces clubs recevront un jeu de maillots.

Mr SOLETO suite à la disparition ces jours derniers de plusieurs personnes qui ont œuvrée au district demande d'avoir une pensée pour leur famille.

La séance est levée à 21h45.

D BREIL
Secrétaire Général

J BOSCARI
Président du District